

Procès-verbal de la commission recherche : séance du 20 mai 2021

Rédigé par N. Jaëck, VP Recherche.

Ordre du jour CR réduite (14h-14h30) :

- **Examen de demandes de renouvellement d'éméritat :**
 - Geneviève Sellier, CLARE
 - Elvire Gomez-Vidal, TELEM
- **Examen d'une demande d'HDR**
 - Aritz Irurtzun, Chargé de Recherches à IKER, Garant : Ricardo Etxepare, IKER

Ordre du jour CR (14h30-17h30) :

- **Validation du PV de la CR du 15 avril**
- **Restructuration des équipes : DSG 2020, documentation, sites web, réadressage des publications**
- **Politique documentaire de la recherche, avec le soutien du SCD**
- **Juin de la Recherche (Assises, Réunion Les Afriques, Réunion Valorisation, Réunion Recherche-Action/Recherche création)**
- **Restitution des travaux du groupe valorisation**
- **Questions diverses :**
 - Prolongements ministériels des contrats doctoraux
 - Octrois supplémentaires de CRCT
 - Congés des personnels Biatss pendant les semaines de fermeture
 - Repyramidage LPR des postes de professeurs.

Etaient présents ou représentés :

J. Albrespit, P. Antolin (représentée par B. Collignon), A. Beyaert-Geslin, P. Beylot, B. Collignon, O. Devillers, R. Estève, C. Gonzalez-Scavino (représentée par A. Beyaert-Geslin), E. Guilhamon, N. Jaëck, A. Lampropoulos, M-C. Lipani, P. Meyzie, P. Beaucé, M. Bertrand (représentée par P. Beaucé), C. Brun, D. de la Fuente, F. Hoffmann, E. Jean-Courret, A. Monseigne, E. Suzuki, A. Ventura, S. Barbeyron, R. Delerue, E. Kajfasz, E. Sossou

Pour la présidence :

L. Larré

Pour le SCD :

G. Miura

Pour la direction de la recherche :

K. Abado, S. Syllac

Pour la DGS :

K. Le Coz-Thouvais

La CR réduite débute à 14 heures, en présence dans la salle des actes et en visioconférence.

1- Renouvellement d'éméritat :

- a. Geneviève Sellier, CLARE : renouvellement pour 4 ans

Comme le dossier présenté en témoignage, G. Sellier a été particulièrement active pendant son premier éméritat, et a largement contribué au rayonnement de son équipe, à la fois sur le plan éditorial, très riche, et pour ce qui de la participation à et de l'organisation de manifestations scientifiques. Dans la période, G. Sellier a également fait soutenir 5 thèses dont elle était la directrice, et participé à 8 jurys de thèses et 2 jurys d'HDR, ce qui témoigne de sa pertinence scientifique. Cinq doctorant.e.s sont encore sous sa direction, et elle fournit un calendrier de soutenances précis, qui court jusqu'en 2024. La lettre de soutien de P. Sauvanet, responsable d'ARTES et directeur adjoint de CLARE, est très favorable à cet octroi, et souligne le grand dynamisme de notre collègue. N. Jaëck propose donc que la CR accorde cette demande de renouvellement d'éméritat. Philippe Meyzie souligne que le dossier semble indiquer deux nouvelles inscriptions en thèse sur le renouvellement d'éméritat alors que nos statuts l'interdisent, mais N. Jaëck et E. Guilhamon confirment que G. Sellier a été notifiée par l'Ecole Doctorale que ces nouvelles inscriptions n'étaient pas possibles.

Cette demande est donc acceptée à l'unanimité.

b. Elvire Gomez-Vidal, TELEM : renouvellement pour 3 ans

E. Gomez-Vidal demande trois années supplémentaires pour pouvoir amener à soutenance sa dernière doctorante (la soutenance est prévue en 2024), et poursuivre les travaux de recherche entamés pendant la première période d'éméritat. E. Benoît, directeur de TELEM, souligne que notre collègue a continué d'effectuer des activités de recherche au cours des 4 dernières années, a été invitée à des conférences, a écrit des articles et a dirigé un ouvrage collectif, et donne un avis favorable à ce que trois années supplémentaires lui soient octroyées. N. Jaëck partage cet avis, et propose donc que la CR accorde cette demande de renouvellement d'éméritat.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

N. Jaëck informe la CR que C. Bouquet a déposé une demande de second renouvellement de son éméritat auprès de B. Coly, assortie d'un recours gracieux auprès du président, après que N. Jaëck l'avait informé que les statuts de la CR n'autorisaient pas de troisième période d'éméritat. L. Larré explique qu'il a refusé d'accorder cette demande, contraire aux statuts collectivement votés, et a renvoyé C. Bouquet à la décision de la CR. Il est donc possible que nous ayons prochainement cette demande à traiter.

2 **Examen d'une demande d'HDR** : Aritz Irurtzun, Chargé de Recherches à IKER,
Garant : Ricardo Etxepare, IKER

Aritz Irurtzun est Chargé de Recherches CNRS en Sciences du langage depuis 2011, après avoir été Enseignant-Chercheur à l'université du Pays Basque où il a exercé pendant 5 ans. Il est membre d'IKER, et il présente une HDR dans laquelle il se propose d'analyser, dans son mémoire original, la place du focus en grammaire, et notamment ses interactions avec les phrases interrogatives. Comme le développe la lettre de recommandation très détaillée et très élogieuse de Ricardo Etxepare, son garant, Aritz Irurtzun présente toutes les garanties de qualité universitaire. Son CV fait état de plus de soixante publications, seul ou en co-écriture, en français, en basque, en anglais, en espagnol, et d'une carrière marquée par les échanges internationaux, les collaborations prestigieuses, les invitations plénières. Il s'est vu attribuer en avril 2021 une bourse MITI du CNRS, qui comporte un financement d'encadrement doctoral. Il est déjà familiarisé avec l'encadrement des jeunes chercheurs, et donne depuis son recrutement au CNRS des cours en Licence et Master ; il a encadré de nombreux mémoires de MASTER, mais aussi des post-docs, et a participé à de nombreuses soutenances de thèses. Sa recherche est décrite comme une recherche de pointe, très

innovante, pionnière notamment en ce qu'Aritz Irurtzun travaille au carrefour de la linguistique, de l'archéologie et de l'ethnologie, et cherche à élaborer une archéologie cognitive du langage, dont les hypothèses présentent un intérêt majeur pour la recherche en sciences du langage.

Ce solide dossier d'un chercheur passionné conduit Nathalie Jaëck à accepter avec enthousiasme cette demande de soutenance de HDR à l'université Bordeaux Montaigne, et cette demande est acceptée à l'unanimité.

Le reste de la séance se déroule en formation plénière.

- 1- Le PV de la séance de la CR du 15 avril est mis au vote, et après une réécriture légère du passage sur le bulletin hispanique réclamée par A. Ventura, qui se réfère à ses propres notes, le PV est voté à l'unanimité.
- 2- Restructuration des équipes : DSG 2020, documentation, sites web, ré-adressage des publications

N. Jaëck souhaite donner sur le sujet des éléments d'information aux membres de la CR. Elle rappelle que cette année universitaire a conduit, comme la précédente équipe en avait engagé le processus, et comme le précédent rapport HCERES nous en avait fait la suggestion, à la recomposition de plusieurs unités de recherche. En appui de cette reconfiguration, F. Boutouille et la direction de la Recherche avaient déposé auprès du rectorat pour l'année 2021 une demande au titre du Dialogue Stratégique de Gestion (DSG) pour « Restructurer la recherche et accompagner la labellisation d'UR », et avaient obtenu 134 000 euros pour réaliser les objectifs suivants : « accompagner la restructuration des unités de recherche de l'université Bordeaux Montaigne (1), en se dotant d'une nouvelle procédure de labellisation (2), qui sera expérimentée sur les nouvelles Unité de Recherche (3), afin d'aboutir à la mise en place d'un dialogue de gestion stratégique par unité ».

Ce processus devait commencer par la reconfiguration des Unités de Recherche, reconfiguration qui a été plus ou moins longue et ardue selon les cas, mais qui a abouti, avec le soutien de N. Jaëck, au cours de cette année, et le 1^{er} janvier 2022, les changements seront les suivants :

- CLARE et TELEM vont se reconfigurer en ARTES (qui était déjà une équipe interne de CLARE, consacrée aux arts) et « Plurielles », une équipe de lettres et langues. Pour l'instant, le centre F.-G. Pariset reste indépendant, autre équipe qui s'occupe d'art, même si des collaborations sont prévues avec ARTES et si l'on pourra réfléchir à un rapprochement pour le contrat 2026. Pierre Sauvanet est élu à la direction d'ARTES, et Florence Boulerie et Jean-Paul Engélibert sont les porteurs de projet pour Plurielles. Des élections auront lieu à l'automne.
- Une unité transdisciplinaire consacrée aux dynamiques de l'Asie au XIX^{ème} siècle, D2IA (Dynamiques, Interactions et Interculturalités en Asie), ancienne équipe-projet, va être officiellement créée, en cotutelle avec l'université de La Rochelle. Pour l'instant, une équipe de direction collégiale a été mise en place.
- Dans le domaine des sciences archéologiques, du fait de la scission du CRP2A d'IRAMAT et du désir exprimé par le CNRS de voir donc Archéovision et le CRP2A fusionner en une seule unité pour qu'une UMR soit créée à l'Université Bordeaux Montaigne, les deux unités ont fusionné en « Archéosciences Bordeaux » : les élections ont déjà eu lieu, et Christelle Lahaye, missionnée par N. Jaëck, S. Bourdin et P. Moretto pour mener à bien ce processus de fusion, a été élue par les collègues de ces deux équipes. Elle prendra ses fonctions à la tête de cette UMR le 1^{er} janvier 2022.

B. Collignon demande quels sont les effectifs de ces équipes reconfigurées, et N. Jaëck lui donne les ordres de grandeur – les chiffres précis sont 79 Enseignants-Chercheurs pour Plurielles, 56 pour ARTES, 16 pour D2IA, et 49 pour Archéosciences Bordeaux.

Ces reconfigurations ont donné lieu à plusieurs développements : les dossiers HCERES des différentes unités ont été déposés ; N. Jaëck a souhaité rétribuer, ne serait-ce que symboliquement, les porteurs de projets pour les équipes nouvelles pour le travail de structuration scientifique accompli, et 15 heures de modulation de service ont été accordées par équipe. Les porteurs de projets sont conviés à la CDUR depuis le 1^{er} janvier 2021, afin qu'ils puissent être informés de l'actualité de la recherche. N. Jaëck et la DR ont donc mis en œuvre cette politique de soutien matériel aux équipes, dans les deux directions qui étaient prévues, soit l'achat de ressources documentaires, et la création de sites web. Grégory Miura pour le SCD a pris des RDV avec les porteurs de projets pour établir leurs besoins et les ressources vont être commandées. Pour ce qui est de la création des sites web, D2IA a utilisé ses fonds propres (au titre de l'équipe-projet) pour externaliser la demande et se faire créer un site web par un prestataire. Pour les autres unités, nous avons décidé, avec l'appui de S. Rouissi et le soutien logistique des services de la DSIN et de la communication, de recruter, à partir du 1^{er} septembre 2021, un ou deux ingénieurs-informatique qui nous permettront de créer ces sites en interne.

Enfin, nous devons recruter, à l'automne également et toujours sur les fonds DSG, un ingénieur d'étude qui sera à la disposition de ces unités pour les aider dans toutes les démarches attenantes à leur création, et pour stabiliser ce processus interne de labellisation souhaité par le ministère : écriture des statuts, choix d'un logo, ré-adressement des publications et changement des signatures électroniques, pour chacun des membres de ces équipes, etc. Les choses se déroulent dans les temps et sans heurt.

3- Politique documentaire de la recherche, avec le soutien du SCD

Le Service Commun de Documentation est un service soutien très important pour la recherche, et N. Jaëck a demandé à G. Miura s'il voulait bien venir faire une présentation succincte du service et de ses fonctions pour les membres de la CR.

En effet, N. Jaëck a remarqué qu'il n'y avait pas d'institutionnalisation du lien entre le SCD et les Unités de Recherche : les chercheurs individuels sollicitent le SCD, les équipes de formation aussi, mais les unités de recherche en tant que telles, non. Elle a donc proposé, le mardi 18 mai en CDUR, que soit institutionnalisé ce lien, et que cela prenne la forme, si les équipes le souhaitent, d'un RDV annuel, avec les bibliothécaires concernés par la discipline afin d'énoncer les besoins. Le nouveau contrat semble le moment idéal pour initier cette pratique, et lors d'une AG dédiée, les unités pourraient présenter leurs nouveaux axes au SCD et engager un échange scientifique qui pourrait se poursuivre annuellement. Les directeurs d'unités ont été très réceptifs à cette proposition, et les modalités de cet échange ont été discutées en CDUR. Par ailleurs, N. Jaëck précise que lors de cette première année de mandat, il a été établi que la politique de soutien de l'établissement à la science ouverte et participative demeurait une priorité de cette équipe : le dépôt sur HAL continue à être encouragé, et notamment le dépôt des textes intégraux, qui permettent une meilleure accessibilité de notre recherche. Un atelier d'aide au dépôt intégral a été organisé et animé par Julien Baudry lors du premier semestre : malgré l'implication de Julien, il n'a eu qu'un succès relatif, mais nous allons continuer à proposer régulièrement ces ateliers de dépôt en direct, avec l'aide du SCD, pour essayer de faire augmenter significativement le nombre des textes déposés.

G. Miura commente ensuite un Powerpoint qui est en annexe de ce PV, pour présenter son service, et un échange s'engage.

B. Collignon fait état de ce qu'elle nomme « les remontées de la base » : les enseignants-chercheurs nouvellement recrutés ont beaucoup apprécié la formation sur les ressources documentaires qui leur est dispensée à leur arrivée par le SCD, et une collègue de Passages a trouvé cela très intéressant. G. Miura remercie pour cette belle réputation faite à la formation : c'est effectivement pour lui l'occasion d'un rendez-vous avec les nouveaux, très utile. Il redit que les enseignants-chercheurs ne dérangent jamais les bibliothécaires, et qu'ils ne doivent pas hésiter à venir les voir. N. Jaëck souligne qu'il est effectivement très important de leur renouveler cette invitation permanente à solliciter le SCD.

A. Beyaert-Geslin remercie à son tour G. Miura pour cette présentation stimulante. Elle soulève la question d'un fond de sémiotique remarquable stocké à la BU, mais dont on lui a dit qu'il était désormais inaccessible à cause de problèmes liés à l'amiante. G. Miura lui répond qu'il va se renseigner sur l'étendue de ce problème : il y a effectivement un espace contaminé à la BU, du fait d'un accident de travaux survenu en 2003, accident dont il raconte les dommages causés, mais il serait surpris que tout ce fond se trouve dans cette salle.

4- Juin de la Recherche (Assises, Réunion Les Afriques, Réunion Valorisation, Réunion Recherche-Action/Recherche création)

N. Jaëck informe les membres de la CR qu'elle va organiser, avec le soutien de la Direction de la Recherche, une journée d'Assises de la Recherche le 3 juin prochain, à laquelle elle invite les membres de la commission à s'inscrire. La journée sera organisée en trois temps : une partie bilan de l'année recherche suivie d'une discussion, la présentation des axes des équipes « historiques », celles qui ne changeront pas au prochain contrat, et l'après-midi la présentation des nouvelles unités et des programmes de recherche spécifiques, suivie d'un long temps d'échange destiné à réfléchir aux synergies possibles.

Le programme sera le suivant :

9h-10h : Bilan de l'année Recherche et perspectives, N. Jaëck

10h-11h : Discussion collective

11h-11h30 : Pause-café

11h30-13h : Présentation des axes des Unités de Recherche pour le nouveau contrat

13h-14h30 : Buffet dans le patio, par groupes de 10, conformément aux instructions sanitaires

14h30-16h : Présentation des nouvelles équipes, des programmes et des groupes de travail transversaux

Trois domaines de recherche reconfigurés :

« ARTES » et « Plurielles »

« Archéosciences Bordeaux »

« D2IA » (Dynamiques, Interactions, Interculturalités Asiatiques)

Deux programmes en partenariat portés par UBM :

Réseau Régional de Recherche (3R) « Francophonie »

Programme scientifique de la MSH

Trois groupes de travail émergents :

BIG (Bordeaux Interdisciplinaire Genre)

Guerres, Espaces et Représentations

Montaigne à Table

16h-17h30 : Discussion autour des synergies possibles

Il n'y a pas de remarque particulière, et N. Jaëck dit que dans la discussion de la fin d'après-midi, on pourrait également évoquer les idées de l'équipe pour le PIA 4. C. Brun demande quels sont les délais de dépôt : N. Jaëck lui répond que trois vagues de dépôt sont prévues, une le 6 juin, une

autre en novembre 2021 et une autre en mars 2022. Elle ajoute qu'elle a prévu de mettre ce point à l'ordre du jour de la CR du 1 juillet. C. Brun suggère de ne pas attendre la CR pour parler du PIA4, mais effectivement d'évoquer plutôt le sujet collectivement d'abord aux Assises, pour donner l'information le plus tôt possible, et pour éviter les écueils du passé : il faut discuter les choses depuis la base. N. Jaëck mettra bien le sujet du PIA4 au programme des Assises, en fin d'après-midi, et également à l'ordre du jour de la CR du 1^{er} juillet.

S. Barbeyron ajoute qu'il serait bien que les structures éditoriales soient représentées aux Assises. N. Jaëck lui confirme qu'elle a effectivement prévu d'inviter ces structures directement, et de suggérer que les gens se connectent par zoom, pour respecter les jauges des amphis : les collègues seront les bienvenus au buffet, auquel N. Jaëck invite d'ailleurs les membres de la CR à s'inscrire. E. Kajfasz dit qu'il aurait beaucoup aimé participer aux assises, et regrette de devoir y être absent. Il aurait aimé participer notamment aux discussions sur le PIA4 et aussi sur les PEPR exploratoires, et il demande si nous avons prévu d'y concourir. L. Larré lui répond que les PEPR ne font pas la part belle aux SHS, et que les sujets ne se prêtent guère à un dépôt. E. Kajfasz souligne qu'il y en a au moins un qui pourrait convenir, et qui concerne « le comportement ». N. Jaëck lui demande s'il sera présent pour en discuter lors de la CR du 1^{er} juillet, et comme il sera bien là, il propose d'avoir d'ici-là des informations sur les PEPR qui seraient adaptés à nos travaux, et sur ce que les autres universités de SHS prévoient de faire. N. Jaëck le remercie pour sa présence, sa collaboration et son soutien, très précieux depuis le début du mandat.

N. Jaëck informe par ailleurs la CR que le mois de juin sera consacré spécifiquement à des RDV Recherche, sur des sujets qui lui semblent importants : tous les enseignants-chercheurs ont été invités à se retrouver, en fonction de leurs intérêts, pour travailler ensemble, dans le sens d'une politique de la mise en commun des idées et des pratiques et de la décision collective. Une réunion sur le lien Master/Recherche aura lieu le 10 juin à 10h, pour penser collectivement les formes que pourrait prendre ce lien à l'échelle de l'établissement ; une réunion sur les Afriques est organisée le 10 juin à 14h, à l'occasion de l'intégration pleine du LAM à nos unités afin de mettre en présence les différents chercheurs qui s'intéressent à l'Afrique ; et une réunion sur la Recherche-Action/Recherche-création aura lieu le 24 juin à 9h – beaucoup de chercheurs mobilisent ces concepts, et les mettent en pratique, sans qu'ils aient beaucoup de visibilité et sans qu'il y ait de socle commun, réfléchi à l'échelle de l'établissement.

P. Beaucé souligne qu'il y a un chevauchement de calendrier avec le CAC, le 10 juin, et N. Jaëck se souvient qu'effectivement, il était prévu qu'elle ne préside pas le CAC ce jour-là, mais que ce soit le président. L'ordre du jour de ce CAC-là étant très petit, on se dit qu'on va essayer de le faire commencer à 13h30, pour que les gens qui veulent aller à la réunion sur les Afriques puissent le faire.

C. Brun dit que, s'il voit le propos de la réunion sur les Afriques, soit mettre en présence les gens qui travaillent sur ce champ, il ne comprend pas bien l'objectif de la réunion « Recherche-action/recherche-création ». N. Jaëck lui répond qu'il s'agit de faire se rencontrer les gens qui se réclament de ce type de recherche, qui semble décrire des pratiques très différentes, qui ne se connaissent pas entre elles, et qui sont également peu reconnues, ou en tous cas peu visibles, à l'échelle de l'établissement. N. Jaëck voudrait donc leur donner un espace d'échange et de mise en commun, ainsi que définir leurs besoins spécifiques, pour essayer de les aider. E. Jean-Courret rejoint Cédric Brun, et articule sa remarque avec une observation sur le programme des assises. Il croit comprendre que le programme du matin sera consacré à l'existant et que celui de l'après-midi sera plus prospectif. Il pense d'une part que le temps de « discussion » du matin paraît flou, que les gens risquent être assez passifs (c'est son expérience d'assises précédentes), et que donc et d'autre part, il serait peut-être bien d'occuper ce temps à échanger sur les réunions de juin,

pour les articuler à la politique générale et pour expliciter notamment le but de la réunion « Recherche-action/recherche-crédation », qu'il ne comprend pas non plus, peut-être parce qu'il n'en a pas la pratique. N. Jaëck lui répond que pour elle, le temps de discussion et de débat est essentiel : elle ne conçoit pas bien de faire le bilan de l'année sans ouvrir aux collègues un temps de réponse et de commentaire. Mais effectivement, il est sans doute prudent de prévoir un « plan B », qui pourra concerner les réunions de juin – réunions qu'elle a de toutes façons prévu de mentionner dans sa présentation du matin. Dans son mail de rappel, elle essaiera par ailleurs de clarifier l'objectif de la réunion « Recherche-action/recherche-crédation », puisque celui-ci ne semble pas clair.

5- Restitution des travaux du groupe valorisation

Au sujet du travail qui est mené sur la valorisation de notre recherche au sein de l'établissement et auprès de la cité, N. Jaëck informe les membres de la CR que le groupe de travail « Valorisation » s'est réuni pour la troisième fois le 29 avril à 14h. Il est composé de K. Abado, R. Chapoulie, B. Collignon, O. Devillers, I. Froustey, N. Jaëck, É. Jean-Courret, A. Lampropoulos, V. Laurand, S. Lavaud, N. Pinède, S. Syllac – et ouvert à quiconque souhaite y participer. N. Jaëck remercie tous les participants, et fait le bilan des actions déjà menées cette année, qui vont dans trois directions, les étudiants, l'ensemble de la communauté, la cité et les partenaires extérieurs.

Pour les étudiants, les éléments sont les suivants :

- Série de vidéos : « La Recherche à l'UBM, c'est quoi ? » (13 vidéos diffusées, 21 tournées, diffusées jusqu'à fin juin, et déposées sur l'ENTP). D. Picco est cette semaine à la une pour présenter les PUB.
- Perspectives : continuer ces séries de vidéos. En préparation :
 - « Les doctorants, c'est qui ? » (septembre 2021)
 - « Les unités de recherche à l'UBM, comment ça marche ? » (janvier 2022)
 - « Mon Master : c'était comment ? » (septembre 2022)
- Point Recherche mensuel sur Radio Campus : « La Recherche s'invite sur Radio Campus » (5 émissions enregistrées, puis déposées en podcast sur l'ENTP. Initiative poursuivie tout au long du mandat). En mai, P. Meyzie et L. Capdetrey y présentaient respectivement les groupes de travail « Montaigne à Table » et « Guerres, Espaces, Représentations » qui se structurent cette année. Tout début juin, N. Jaëck y présentera les Assises de la Recherche.
- Septembre 2021 : soirée de présentation de la recherche à nos étudiants, en amphithéâtre 700, à partir de la L1, en collaboration avec les PUB et le service de la communication

Pour rendre visibles nos activités de recherche sur le campus et sur le site, les actions suivantes ont été menées :

- Poursuite du travail sur HAL (références, et accent mis sur les textes complets ; ateliers d'aide au dépôt)
- Travail sur le site Web – réécriture de l'onglet politique scientifique, réorganisation des autres onglets, développement de l'onglet revues
- Création d'un onglet « Recherche » sur notre chaîne youtube : diffusion des colloques et conférences filmés
- Création, en cours, d'un onglet « soutenance de thèses et d'HDR » sur notre site : annonce et archive
- Installation de deux moniteurs dans le hall central pour diffuser l'actualité de la recherche (septembre 2021) : colloques et journées d'études, interventions des EC en ville.

- Installation de vitrines dans le hall d'entrée dans lesquelles sont exposées les publications des collègues.

Pour rendre visibles nos activités de recherche à l'extérieur, les perspectives sont les suivantes :

- Profiter de la journée des lycéens et des Cordées de la réussite pour introduire de la recherche dans la visite, en association avec la DOSIP.
- Développer les liens avec le secondaire : en lien avec les associations disciplinaires constituées et les inspecteurs du secondaire – invitation sur le campus, journées dédiées, par exemple « les historiens sur le campus ».
- Développer les liens avec la Presse – les « attirer » en leur proposant sur notre site des contenus sur notre recherche, des éditoriaux de synthèse (en particulier sur les projets déposés).
- Développer les liens avec les partenaires culturels. Convention élaborée avec le Musée d'Aquitaine par N. Jaëck. Notamment, mise en place deux événements : « Musée ouvert pour les personnels d'UBM », « Musée ouvert pour les étudiants d'UBM », au 1^{er} semestre 21-22.

Nathalie Jaëck annonce par ailleurs deux nouvelles qui peuvent contribuer à notre visibilité en matière de Recherche. Lionel Larré a été élu à la vice-présidence de la commission recherche de la CPU, et il anime le groupe de travail SHS de la CPU. Valérie Fromentin est nommée responsable du département SHS de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

6- Questions diverses

Prolongements ministériels des contrats doctoraux. P. Beucé et C. Brun soulignent qu'il faudrait donner une réponse à nos doctorant.e.s qui ont déposé une demande. N. Jaëck leur répond que c'est d'autant plus vrai qu'ils sont maintenant, pour certains, placés en position de choisir s'ils attendent cette allocation potentielle, ou s'ils doivent accepter d'autres solutions qui s'offrent à eux, mais qui leur sont moins avantageuses. Elle informe la CR que la veille, lors de sa visite, C. Galderisi a confirmé que l'on devrait percevoir l'intégralité de la dotation demandée (ce qui était déjà le cas en 2020), et qu'elle a donc suggéré à N. Champ que l'on fasse d'ores et déjà le contrat correspondant à tous nos doctorants qui en ont fait la demande, pour leur éviter toutes les inquiétudes et toutes les démarches de l'an passé. L. Larré tient à souligner que l'on avance à l'aveugle avec le ministère. C. Brun rappelle que ces délais mettent aussi en difficulté les collègues du secondaire, dont on sait à quel point les rectorats peuvent rechigner à les laisser partir. Il ajoute que si toutes les universités font ces avenants, le ministère sera placé devant le fait accompli. L. Larré dit qu'il n'est pas aussi optimiste.

CRCT SHS supplémentaires. Sur une demande d'E. Jean-Courret, L. Larré informe la CR que là-encore la répartition dans les établissements a tardé à venir. Notre université, qui plus est, a vraisemblablement été oubliée malgré les dénégations de C. Galderisi, et n'était pas destinataire de la notification – L. Larré a donc dû la réclamer. Toujours est-il que 7 supports supplémentaires ont été accordés – les 4 collègues qui étaient sur la liste d'attente en ont donc été notifiés, et on lancera bientôt une autre campagne, vraisemblablement pour le second semestre 2021-2022, pour que les collègues puissent construire des services. L. Larré rajoute que cette bonne nouvelle est malgré tout un peu gâchée par le fait que les compensations octroyées par le ministère sont insuffisantes, et compensent à peine le remplacement des collègues par des vacataires ou des heures complémentaires. Une question est soulevée sur le calendrier des dépôts, E. Jean-Courret, qui a dû partir, ayant signalé une date de dépôt très proche des dossiers de CRCT. L. Larré s'en étonne, et on vérifiera donc.

Congés des personnels Biatss pendant les quatre semaines de fermeture, cet été. O. Devillers demande à ce que les personnels BIATSS qui doivent faire des terrains pendant l'été ne soient pas tenus de prendre leurs vacances à ce moment où ils doivent, pour les besoins de la recherche, travailler. B. Collignon abonde, et N. Jaëck soutient cette demande. Il s'agit simplement de veiller à ce que le temps et les exigences de la recherche, qui ne sont pas superposables à ceux des formations, ne soit pas oubliés dans les calendriers. L. Larré répond qu'il s'agit d'un sujet plus complexe : les missions sur le terrain ne sont pas interdites par le CT mais on ne peut pas remettre en question la fermeture de l'université pour quelques cas particuliers. O. Devillers répond qu'il n'y a pas de lien entre la fermeture de l'université et l'arrêt de l'activité du service : il comprend la logique de la fermeture, c'est une autre question, mais il ne faut pas que des congés soient donnés d'autorité à des gens qui sont en mission pendant la fermeture. Il ajoute que des collègues présents cette année au CT ont ressenti que la pression cette année était plus grande pour que les congés soient obligatoires. N. Jaëck dit qu'elle fera valoir ces arguments, dont elle comprend toute la pertinence pour les BIATSS qui font des activités de recherche.

Repyramidage LPR des postes de professeurs.

O. Devillers demande ce qu'il en est des postes de professeurs LPR. N. Jaëck lui répond que le décret n'a pas encore été passé, et L. Larré annonce que ça ne sera donc pas pour cette année. Il ajoute que là encore, l'accompagnement financier associé à ces promotions sera largement insuffisant. O. Devillers demande comment ces postes seront attribués, et N. Jaëck et L. Larré répondent qu'il appartient à chaque établissement d'établir ses critères, ce que nous ferons en CAC. A. Beyaert-Geslin demande si ces professeurs seront des professeurs statutaires, au même titre que ceux recrutés par concours. N. Jaëck lui répond que oui, qu'ils seront promus au grade de professeur. L. Larré exprime ses craintes que cela conduise certains à considérer qu'il y aurait deux types de professeurs, et que cela pourrait poser des problèmes. S. Barbeyron, en évoquant ce qui s'est passé pour les BIATSS avec les postes Sauvadet, témoigne qu'il y aura assurément des différences dans la perception. B. Collignon dit qu'elle est perplexe quant à ce repyramidage : on n'ouvrira plus des postes de PR au concours, et on pourra donc dire au revoir à la mobilité, à l'équilibre nécessaire entre les collègues qui restent dans leur établissement, et ceux qui en bougent à la faveur d'un concours de recrutement mobilité. Cela risque de piéger les collègues dans leur poste. N. Jaëck partage cette analyse, mais dit que malgré tout, dans un contexte où les dotations sont telles que l'ouverture de postes de professeurs sont rares partout, et où nos collègues HDR voient extrêmement peu, parfois aucun, postes mis au concours dans leur discipline, cette mesure ouvre une possibilité de promotion de carrière très imparfaite, mais bienvenue. Restera la question pour le CAC, théoriquement très intéressante, de l'établissement de critères les plus justes possible. A. Beyaert-Geslin demande si l'on connaît le ratio de professeurs/MCF à l'échelle de l'établissement. Ce ratio se trouve dans le bilan social, mais personne ne l'a bien en tête, même si l'on croit qu'il se situe autour de 20%. Après vérification, ce ratio est de

La séance se termine à 16h50.

Fait à Pessac, le 2021
La Vice-Présidente
Nathalie Jaëck

Signé

Description courte du projet en 180 signes :

Mettre en cohérence l'édition des périodiques avec les projets de valorisation et de science ouverte ; optimiser l'usage des ressources ; créer une plateforme de revues.

Description du contexte :

L'Université Bordeaux Montaigne fait paraître 23 revues scientifiques (dont 3 sont centenaires, et 12 ont moins de 10 ans), caractérisées par une grande bibliodiversité. L'UBM consacre aux revues beaucoup de ressources humaines et financières, et engage de multiples actions de soutien. Or, il est impossible à ce jour d'avoir une idée précise et complète de l'articulation de ces moyens ; on constate un manque de coordination et de mutualisation des bonnes pratiques et un certain empirisme des procédures, qu'il convient d'harmoniser, pour gagner en qualité éditoriale et en visibilité.

Objectifs du projet :

1-Faire un bilan précis de l'existant.

2-Mettre en œuvre les évolutions organisationnelles, techniques et humaines coordonnées, en accord avec les nouveaux besoins et les nouveaux enjeux de la publication dans le cadre de la science ouverte et participative.

3-Créer une plateforme interne dédiée à l'hébergement de l'existant grâce à une maquette partagée, conforme aux recommandations de la science ouverte et permettant la migration vers les plateformes internationales (objectif principal). Cet outil permettra également de faire émerger de nouvelles revues numériques (objectif secondaire).

Description du projet :

La publication d'articles dans des revues scientifiques qui répondent aux exigences de la science ouverte est un enjeu crucial pour les institutions de recherche : c'est un vecteur essentiel de la visibilité, de la circulation et de l'échange des travaux des chercheurs. C'est également un outil central de diffusion et de valorisation du travail mené en SHS auprès des partenaires que sont les collectivités territoriales ou les institutions culturelles, mais aussi auprès du public : l'instauration d'un dialogue entre la science et la société, l'établissement de partenariats avec la société civile sont des enjeux centraux. C'est enfin un champ en pleine mutation, qui fait une place que nous souhaitons développer à la science participative – une offre structurée, dotée de moyens mutualisés, pour faire circuler le savoir.

L'UBM entend mener une politique ambitieuse, continue et dynamique, de l'édition universitaire (ouvrages et revues). C'est pour restructurer le paysage de l'édition sur notre site, en lien avec le projet de valorisation des SHS au titre du DSG 2020, que nous présentons ce projet spécifique et supplémentaire sur les périodiques.

BILAN DE L'EXISTANT :

Notre université compte aujourd'hui :

- Quatre presses universitaires (Presses universitaires de Bordeaux, Ausonius Editions, Editions de la MSHA, Carrières Sociales Editions) ainsi qu'une plateforme de services pour l'édition d'ouvrages natifs numériques et augmentés en accès libre, pour l'ensemble des universités de la région, Un@ Editions

- Un Pôle de Production Imprimé en appui aux éditeurs (Presses Universitaires et Unités de Recherche) et dont les services vont bien au-delà des travaux d'impression

- Un Service Commun de Documentation, acteur principal de l'acquisition documentaire, qui développe un appui aux chercheurs en relation directe avec l'édition (Archives ouvertes HAL, numérisation, enquête de besoins...)

- Une Direction de la Recherche dont une des missions est la valorisation de produits de la recherche sous forme entre autres de publication d'ouvrages et de revues. La direction de la recherche, qui assure la gestion financière et l'accompagnement administratif des unités de recherche, suit également les aides accordées pour les publications et ouvrages scientifiques. Enfin, dans le cadre de sa mission d'accompagnement du pilotage scientifique par la Commission Recherche, elle coordonne et met en œuvre les appels à projets dédiés aux revues et aux publications .

BÉNÉFICES À VENIR :

Chacune de ces structures produit des revues sur des supports très hétérogènes ; les Unités de Recherche elles-mêmes ont créé des revues de manière autonome, empirique, et sans aucune aide sinon l'implication à titre individuel des Enseignants-Chercheurs passionnés par leur projet. C'est pour structurer ce paysage des revues, et singulièrement des revues numériques en libre accès, selon les lignes de la politique scientifique qui est la nôtre, que nous sollicitons ce financement au titre du DSG 2021. Ce financement devrait nous servir de rampe de lancement : une fois posé le diagnostic, une fois faites les préconisations en termes de restructurations éventuelles ou de mutualisations, et une fois créée la plateforme (les trois objectifs centraux du projet), nous

aurons à notre disposition les fondations opérationnelles pérennes qui nous permettront d'envisager une maintenance soutenable par nos propres personnels.

FEUILLE DE ROUTE :

Le travail à mener sera encadré par la VP Recherche, le VP numérique et la DSIN. Il sera confié à un IGE « pilotage organisationnel » (rattaché à la Direction de la Recherche) à recruter pour une année, assisté sur les questions techniques par un IGE génie-logiciel (rattaché à la DSIN). Il consistera à :

1. Mettre en œuvre une enquête quantitative et qualitative complète, sur l'ensemble du site, des services et personnes impliqués dans l'édition des revues (analyse des coûts, recettes, flux organisationnels, moyens humains, compétences, logiciels... comparatifs des critères de qualité éditoriale). L'analyse porte sur le processus éditorial ainsi que, pour la partie scientifique, sur l'évaluation et la sélection des articles. Le livrable sera constitué d'une synthèse par revue (coût moyen par article, temps moyen par activité, flux et processus, outils, ETP dédiés...), d'une synthèse par éditeur et d'une synthèse globale. Des indicateurs de suivi seront également proposés.

2. Animer avec l'aide d'un cabinet extérieur trois ateliers d'une journée chacun (ou deux demies-journées) avec les usagers concernés. Le livrable, fourni par le cabinet extérieur, sera constitué d'une synthèse détaillée pour chaque atelier.

Atelier 1 : Recueil des besoins et réflexions des usagers : éditeurs, comités éditoriaux, chercheurs, secrétariats d'édition, imprimeurs, lecteurs. Ce groupe sera ouvert aux personnes et services en lien avec la publication des revues UBM : on y examinera les synergies possibles entre les revues, les doublons, les simplifications éventuelles, pour améliorer la cohérence scientifique de notre offre.

Atelier 2 : Valorisation et Innovation : les nouveaux formats de publication, la valorisation de l'université et du travail des chercheurs, les thématiques à développer, l'internationalisation, les communautés de pratique... Ce groupe sera largement ouvert aux usagers : éditeurs, chercheurs, informaticiens, imprimeurs, bibliothécaires, lecteurs, financeurs. Il sera aussi ouvert à nos partenaires, CNRS, collectivités territoriales, institutions culturelles, enseignants du secondaire, pour recueillir les attentes en ce domaine, et sceller des partenariats concrets autour des revues.

Atelier 3 : Gouvernance et circuits de financements : les usagers seront les éditeurs, les directeurs et responsables administratifs des Unités de recherche, le service commun de documentation, les gestionnaires.

3. Créer une plate-forme numérique interne dédiée, conforme aux recommandations de la science ouverte. Dans un premier temps, cette plateforme accueillera les revues existantes qui le souhaiteront sur une maquette uniformisée permettant à terme la migration vers les plateformes internationales de l'édition numérique. Elle permettra la migration de la revue en numérique, et également la numérisation des anciens numéros. Dans un second temps, cette plateforme aura une fonction de pépinière de revues, et pourra, dès la création, proposer une matrice pertinente.

REMARQUE RELATIVE AU MODÈLE ÉCONOMIQUE :

Nous pouvons citer quelques partenaires à l'engagement pérenne, comme le budget le signale. Il est pourtant à signaler que l'écosystème spécifique des SHS fonctionne sur la base de financements obtenus au cas par cas, par sollicitations ponctuelles, par numéros : ainsi, nous faisons régulièrement appel à des GIS, à des unités de recherche associées sur des projets spécifiques, à des sociétés savantes. Il est donc bien rare qu'un numéro de revue ne reçoive pas de cofinancement, sans qu'il soit possible de détailler tout ce maillage de partenaires multiples et fluctuants – mais fidèles.

LIENS AVEC LA POLITIQUE PUBLIQUE PRIORITAIRE ET AUTRES THÉMATIQUES :

- Plan national pour la Science ouverte (2018) : « engagement de la France pour que les résultats de la recherche scientifique soient ouverts à tous, chercheurs, entreprises et citoyens, sans entrave, sans délai, sans paiement »

Il s'agira pour nous d'améliorer le référencement national et international pour améliorer la visibilité scientifique de la recherche à l'Université Bordeaux Montaigne, de définir une politique de conservation pour les revues entièrement numériques et d'aider à la numérisation des numéros précédents, afin de les rendre accessibles.

- Loi de Programmation de la Recherche (2020-1674) : « Le plan national de science ouverte porté par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation avec les établissements de l'ESRI, sera poursuivi, amplifié et complété par une politique de soutien à l'édition car la vitalité de l'édition scientifique est une des conditions de la vitalité de la recherche » ; « Articuler la stratégie de recherche partenariale et d'innovation de la région avec celle de l'Etat et celles des universités de la région ». Nous envisagerons ici la possibilité d'étendre aux autres universités de la région cette plateforme de revues SHS de type « pépinière », permettant aux nouvelles revues numériques de trouver assistance et support avant de pouvoir migrer à terme sur les plateformes comme openjournal. Ceci nous permettra de continuer à renforcer la collaboration régionale. Cette démarche prendra notamment appui et modèle sur la plateforme d'ouvrages numériques natifs

augmentés (un@) pour laquelle l'UBM s'est vue attribuer un emploi au titre de la CCT (Convention de Coordination Territoriale).

- STRANES (2015) : « élever les niveaux de qualification et développer les compétences transférables, favorisant l'innovation et la créativité » ; « préparer aux nouveaux métiers » ; « développer les ressources propres des établissements ».

- Dialogue Stratégique de Gestion : la politique publique menée par l'intermédiaire du DSG constitue une aide majeure pour ces projets stratégiques structurants en lien avec notre contrat d'établissement.

- Recherche participative : il s'agira de développer le caractère participatif de la recherche en proposant la possibilité de contenus augmentés, mieux capables de rendre compte d'une recherche en cours.

- Dialogue science-société : il s'agira de développer la dimension partenariale avec la société civile, par le biais des associations savantes et de nos partenaires culturels (sponsoring, co-edition). En continuité du projet « Valorisation des SHS » déposé au titre du DSG 2020, ce projet de restructuration des revues nous permettra de diffuser notre travail au-delà de la communauté scientifique, de faire connaître les enjeux qui nous sont propres et de construire des outils collaboratifs et participatifs.

Liste des partenaires externes du projet :

- Nom de la structure partenaire n°1 : CASDEN pour la revue Essais

- Nom de la structure partenaire n°2 : Ministère de la Culture pour la revue Aquitania

- Nom de la structure partenaire n°3 : Chaire Unesco pour la revue Communication, technologie et développement

- Nom de la structure partenaire n°4 : MSH pour les revues Communication, technologie et développement et Revue française des méthodes visuelles

- Nom de la structure partenaire n°5 : 3 autres universités Nouvelle Aquitaine (UPPA, ULR, UPoitiers) pour un@

Politique publique prioritaire :

- Innovation, valorisation

- Open science

Autres thématiques :

- Recherche

Ce projet a-t-il un lien avec le volet commun du site ou la politique de site ? non

Ce projet a-t-il un lien avec le volet spécifique de l'établissement ? oui

Précisez :

La stratégie de diffusion et de valorisation de la recherche reposera sur plusieurs leviers, notamment la généralisation du dépôt en archives ouvertes, la valorisation de la recherche, l'innovation et l'ouverture vers le grand public. (source : Contrat de site 20216-21 volet spécifique UBM Jalon N°8: « Bilan des contributions des SHS à la valorisation et au développement économique »).

Leviers :

- Stimuler la mise en place de nouvelles thématiques et de nouvelles formes de revues : épi-revues regroupant une sélection d'articles relevant de thématiques transversales et traduits, a minima, en anglais ; revues ouvertes sur un public non universitaire ; revues augmentées liant textes et données de recherche, médias, blogs, wikis, carnets de recherche, etc.

- Réfléchir à l'utilité et aux moyens de valoriser les données contenues dans les revues (métadonnées, composition des comités, données d'usage) dans le cadre de nouveaux services à la recherche (analyse de corpus, réseaux de chercheurs).

- Mettre en place des communautés de pratiques qui permettront aux professionnels et aux chercheurs de renouveler leurs connaissances, de partager leurs expériences et leurs réflexions et de résoudre ensemble les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Ce projet a-t-il un lien avec un projet PIA labellisé ? non

Ce projet a-t-il déjà été déposé dans le cadre du PIA et non labellisé ? non

Plan de financement

Répartition des coûts du projet (pour la totalité de la durée du projet) :

	Montant en euros	%
Fonctionnement :	90 200	33
Masse salariale :	157 000	58
Investissement :	24 000	9

	Montant en euros	%
Coût total du projet sur la durée totale du projet :	271 200	100

Montant du financement demandé dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion :

	Montant en euros	
Financement demandé :	144 000	

Les partenaires externes sont-ils cofinanceurs du projet ?

- CASDEN pour la revue Essais : Oui
- Ministère de la Culture pour la revue Aquitania : Oui
- Chaire Unesco pour la revue Communication, technologie et développement : Oui
- MSH pour les revues Communication, technologie et développement et Revue française des méthodes visuelles : Oui
- 3 autres universités Nouvelle Aquitaine (UPPA, ULR, UPoitiers) pour un@ : Oui

Quel est le montant du cofinancement pour chaque partenaire externe ?

- CASDEN pour la revue Essais : 4000
- Ministère de la Culture pour la revue Aquitania : 10000
- Chaire Unesco pour la revue Communication, technologie et développement : 300
- MSH pour les revues Communication, technologie et développement et Revue française des méthodes visuelles : 9400
- 3 autres universités Nouvelle Aquitaine (UPPA, ULR, UPoitiers) pour un@ : 6000

Tableau de financement :

	Montant en euros	%
Autofinancement :	97 500	36
Financement demandé :	144 000	53
Cofinancement des partenaires externes :	29 700	11
Budget total du projet :	271 200	100

Remarques sur le plan de financement :

Le projet soumis au titre du DSG permettra à l'Université Bordeaux Montaigne de mettre en place une structure pérenne grâce à laquelle nous pourrons nous inscrire dans la durée : une fois posé le diagnostic, une fois faites les préconisations en termes de restructurations éventuelles ou de mutualisations, et une fois créée la plateforme (les trois objectifs centraux du DSG), nous aurons à notre disposition les fondations opérationnelles pérennes qui nous permettront d'envisager une maintenance soutenable par nos propres personnels.

Il s'agira ensuite pour les enseignants-chercheurs de s'approprier la maquette et l'outil, avec l'aide des services « support et soutien » de l'établissement – le Service Commun de Documentation, la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique. Les cohortes de certains masters, par le biais de projets tutorés, seront également impliquées en vue d'encourager une articulation féconde entre l'enseignement et la recherche. Ce projet pourra également être nourri via des stages rémunérés et des contrats professionnalisants.

Jalons et indicateurs et de suivi

Ajouter : 2 jalons

Intitulé du jalon n°1 : Livraison de la synthèse qualitative et quantitative (juin 2022)

Intitulé du jalon n°2 : Ouverture de la plateforme de revues (septembre 2022).

Remarques complémentaires

Remarques complémentaires à apporter sur ce projet :

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PROJET :

- 1- T0 (janvier 2022) : recrutement d'un.e IGE « questions organisationnelles » et d'un.e IGE « informatique »
- 2- T+1 mois : début de l'enquête quantitative (questionnaires) et qualitative (entretiens) // Etude cahier des charges pour l'application « plateforme de revues numériques »
- 3- T + 4 mois (avril 2022) : Atelier 1 (Recueil des besoins et réflexions des acteurs) – Livraison de la synthèse
- 4- T + 6 mois (juin) : livraison de l'analyse détaillée de l'existant. Référencement des revues // Livraison cahier des charge « plateforme de revues numériques »
- T + 6 mois (juin) : Atelier 2 (Innovation et valorisation) – Livraison de la synthèse
- 5- T + 7 mois (début juillet) : Atelier 3 (Gouvernance et financements) – Livraison de la synthèse // Livraison de la synthèse // Mise en œuvre plateforme

6- T + 8 mois (septembre) : Proposition des scénarii d'évolution, avec indicateurs de suivi, présentation aux divers publics et recueil de leurs réflexions

7- T + 9 mois (octobre) : Initiation de la création d'une maquette de plate-forme (choix des logiciels, mise en place des tests, démarrage de la rédaction du cahier des charges...)

8- T + 12 mois (janvier 2023) : Rapport final comprenant l'ensemble des analyses détaillées et une synthèse globale / Validation de la plateforme de revues en ligne pour une mise en route opérationnelle à ETP et compétences supportables par UBM à long terme

PÉRENNITÉ DU PROJET :

Le travail fourni par les deux IGE recrutés au titre du DSG 2021, aura permis non seulement de rationaliser le temps de travail en mettant un terme à la dispersion, mais aussi de mettre en place l'outil qui rendra possible la gestion de ces revues de manière pérenne. Il nous permettra de fonctionner de manière autonome, à compter de janvier 2023 en consacrant 1/2 ETP de la DSIN et 1/2 ETP du SCD à la mise en ligne des ressources, à la maintenance et au développement de l'outil.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET CIBLES ASSOCIÉES :

1- Nombre de revues existantes disponibles via l'outil (Etat initial 2022 : 1 revue pilote, cible 2023 : 10, cible 2025 : 18)

2- Nombre de connexions (à définir en fonction des modalités de l'outil)

3- Nombre de nouvelles revues (Etat initial 2022 : 0, cible 2023 : 1, cible 2025 : 3)

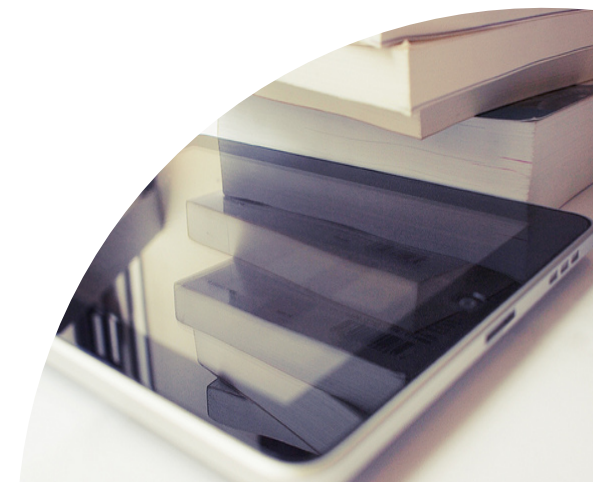
Vous pouvez déposer un fichier complémentaire relatif à ce projet :

- [Budget%20Revues%20DSG%202021.docx](#)



Politique documentaire de la recherche

Grégory Miura
Mai 2020



Une fonction au service de l'université et de ses missions

L'article L123-3 du Code de l'éducation présentant les missions du service public de l'enseignement supérieur est précisé pour son service documentaire dans la partie réglementaire :

Livre VII : Les établissements d'enseignement supérieur

Titre Ier : Les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel

Chapitre IV : Les services communs

Section 4 : Les bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs

Article D714-29

Les missions des bibliothécaires au service de la recherche

- Le service commun de documentation est constitué des personnels qui mettent en œuvre la **politique documentaire de l'établissement**.
- Il contribue **aux activités de recherche des établissements**. Il organise l'accueil, les espaces de travail et de consultation. Il acquiert, signale, gère et communique les documents et ressources d'informations sur tout support.
- Il développe les ressources documentaires numériques, contribue à leur production et favorise leur usage. Il participe **au développement de l'information scientifique et technique** notamment par la production, le signalement et la diffusion de documents numériques.
- Il participe à l'intention des utilisateurs, **à la recherche sur ces différentes ressources**. Il favorise par l'action documentaire et l'adaptation des services **toute initiative dans le domaine de la recherche**.
- Il forme les utilisateurs à **un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information**.

Ressources et documents, éléments d'usage

Des services utiles (tendance de ces 5 dernières années)

- près de 800 000 entrées annuelles (stable)
- plus de 650 000 consultations numériques (en croissance continue)
- près de 140 000 prêts de document physiques (stable)
- un peu plus de 5 000 opérations de prêt entre bibliothèques (stable après une forte augmentation)
- plus de 50% des données de signalement produites sur le site bordelais ESR

Ressources et documents, éléments d'analyse

<p>590 000 € 85 % du budget confié au SCD pour les ressources documentaires</p>	<p>60 % de ressources physiques, 40% de ressources numériques</p>	<p>près de 65 % de dépenses liées à des abonnements</p>
<p>55 % pour la recherche (325 000 €) 30 pour la pédagogie 15 % pour les généralités, la fiction et certains documents spécialisés</p>	<p>une dépense juste dans la moyenne des établissements de notre catégorie (dominante SHS), en retrait par rapport au meilleur niveau européen</p>	<p>une politique d'acquisition : abonnement et achat pérenne, archives et numéros courants, négociations nationales, initiative de l'utilisateur, soutien science ouverte</p>

Services, accompagnement et soutien

Pour les projets de recherche

- acquisition et utilisation de documentation numérique
- numérisation de documents et/ou fourniture de documents numérisés
- indexation de corpus documentaire, collecte et gestion des métadonnées
- rendez-vous documentaires personnalisés
- accompagnement sur le libre accès aux publications ou aux données de recherche
- contribution au montage de projet

Contribution à la formation des futurs chercheurs

- Aux cotés de la Direction de la recherche et de l'Ecole doctorale
- interventions aux niveaux M et D (utilisation d'outils avancés - structuration de documents - veille- identité numérique - écosystème des publications)
- accompagnement du chercheur auteur vis à vis de la publication scientifique et de ses données sur les aspects pratiques, juridiques et stratégiques

Coopération et partenariat

Bibliothèque nationale de France
CasuHAL
Couperin
Fonds national pour la science ouverte
GIS Collex Persée
Humanum

Organiser un lien d'échange entre les unités et le service commun de documentation

> A la faveur du Dialogue Stratégique de Gestion 2, celui qui concerne la recherche, la précédente équipe présidentielle avait obtenu du rectorat 48 000 € euros pour doter les équipes émergentes ou restructurées de ressources documentaires complémentaires

> Dans la continuité de cette initiative, il apparaît souhaitable d'organiser un temps de dialogue formel au sein de l'établissement entre les unités de recherche et l'équipe des bibliothécaires en complément des échanges individuels réguliers